

sidérées comme peu importantes, qu'on les encombre invariablement, et qu'on les confie aux instituteurs les moins recommandés. Or, comme l'enseignement aux tout petits est forcément un enseignement individuel, le maître ne peut guère obtenir de résultats lorsqu'il lui faut faire pénétrer chacune de ses leçons dans quarante, et souvent dans soixante petites intelligences, toujours bien disposées à apprendre, mais naturellement souvent distraites.

Nos éducateurs les plus expérimentés affirment que les progrès de l'enseignement seraient deux fois plus rapides au moins, si l'on remédiait à cet encombrement des classes élémentaires. Les enfants gagneraient au moins deux ans si on limitait à une vingtaine le nombre d'élèves dans chacune des premières classes du cours primaire.

C'est un changement facile à effectuer, et qui ne coûterait pas cher aux administrations scolaires. Et, grâce à cette méthode nouvelle, les enfants sortant de l'école à treize ans seraient aussi avancés qu'aujourd'hui ceux qui en sortent à quinze ans.

(*La Patrie*, 1er février, 1915).

III

POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le congrès d'hier

Il y avait hier après-midi, au Monument National, pour entendre parler d'instruction publique, un auditoire à peu près égal à celui qui accueillit, au cours de la campagne électorale de 1912, MM. Gouin et Tellier.

C'est une constatation consolante et qui montre l'intérêt qu'éveille aujourd'hui ce problème.

Et, constatation pareillement consolante, les auditeurs, commissaires et pères de famille, sont restés là trois heures durant, non point à écouter des attaques ou des défenses faites au point de vue électoral, mais des observations